

Communiqué de presse

Date : 01/10/2020

LANCEMENT DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Cerema accompagne élus et techniciens des petites villes et leur propose son expertise et une offre de formation adaptée

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema , était ce matin à Barentin (76) aux côtés de Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la ruralité pour le lancement du programme Petites villes de demain. Pascal Berteaud a rappelé l'implication du Cerema, établissement public référent en matière d'ingénierie territoriale, dans ce programme : *« les petites villes font vivre les territoires au quotidien. Elles participeront pleinement à la relance. Nous accompagnons élus et techniciens en leur proposant notre savoir-faire et un parcours de formation adaptés à leurs besoins »*.



@Damien Carles / MCT / Terra

Le Cerema est pleinement impliqué dans plusieurs axes du programme Petites villes de demain qui vise plusieurs objectifs : soutien à l'ingénierie, amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation des qualités architecturales et patrimoniales.

Un millier de villes de moins de 20 000 habitants est concerné par ce programme, composante opérationnelle du plan de relance. « *Elles ne disposent pas toutes des ressources nécessaires en interne en termes d'ingénierie* » souligne Pascal Berteaud. « *Comme pour toutes les collectivités du territoire, le Cerema leur propose le meilleur de l'expertise publique* » poursuit-il.

Le Cerema, fortement impliqué sur les problématiques de cohésion territoriale et de revitalisation des centres villes, notamment au travers du programme « Action Cœur de Ville », accompagne les élus et techniciens des petites villes pour les outiller et renforcer leur montée en compétence par le déploiement d'actions collectives :

- 13 journées régionales métropolitaines thématiques sur les enjeux de revitalisation
- un parcours de formation différencié dédié "petites villes" dans chacune des régions

Le Cerema propose également en lien avec l'ANCT un accompagnement sur mesure des projets des collectivités sous la forme de missions d'AMO ou d'expertises dans ses domaines d'intervention.

En septembre 2019 le Cerema a signé une convention de partenariat avec l'APVF, pour développer des coopérations dans plusieurs domaines de préoccupation des collectivités locales, principalement :

- la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
- la desserte des territoires peu denses et des périphéries
- la gestion et la rénovation de patrimoines immobiliers
- l'aménagement numérique

Les actions sont de différents types : expertise, formation, organisation de manifestations, production de travaux communs...

Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site internet : www.cerema.fr

CONTACT PRESSE

Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée relations publiques et relations presse
M 06.12.73.55.56 / geraldine.squenel@cerema.fr